

**MUTATIONS
INTERDEPARTEMENTALES**



Ouverture du serveur

du mardi 17 novembre à 12h au mardi 8 décembre 2020 12h

Consultez ICI le calendrier prévisionnel

La note de service « mobilité » sera publiée au BOEN spécial du lundi 16 novembre

Calcul du barème :

Le SNUDI FO intervient auprès du Ministre à propos du calcul d'un élément du barème et de la situation sanitaire actuelle.

Pour le décompte des années de séparation, les périodes pendant lesquelles le conjoint est inscrit comme demandeur d'emploi ne sont pas pris en compte, « sauf s'il justifie d'une activité professionnelle d'au moins 6 mois pendant l'année scolaire 2020-2021... » Or la crise sanitaire entraînant une crise économique sans précédent et son cortège de licenciements, le SNUDI FO demande de considérer ces périodes de chômage dans le décompte pour les années de séparation.

Lire le courrier

RIS spéciales « Permutations informatisées »

Le SNUDI FO 13 organise 2 RIS en visioconférence ouvertes à tous !

Elle se feront avec l'application ZOOM que vous pouvez télécharger sur votre smartphone/tablette.

Ce programme n'est pas indispensable. Vous pouvez directement aller sur votre navigateur en cliquant sur l'adresse de la RIS ci-dessous.

MERCREDI 18 NOVEMBRE 14-17h

Pour participer à la réunion Zoom depuis votre ordinateur :

Cliquez **>ICI<** ID de réunion : 872 0902 5890 Code secret : 446966

MERCREDI 25 NOVEMBRE 9-12h

Pour participer à la réunion Zoom depuis votre ordinateur :

Cliquez **>ICI<** ID de réunion : 828 5147 1360 Code secret : 886529

RAPPEL : Vous avez droit à 9h de RIS par année scolaire.

Vous pouvez utiliser votre crédit d'heure de RIS pour remplacer une animations ou une conférence pédagogique, magister, conseils des maîtres, conseil d'école...

L'IEN ne peut pas vous le refuser, sous prétexte d'une animation/conférence « obligatoire », idem pour une formation « constellation ».

Il vous suffit de renvoyer à votre IEN, 48h avant la réunion que vous souhaitez remplacer, le **formulaire RIS à télécharger ICI**



**PLUS QUE JAMAIS,
POUR VOUS PROTEGER**

SYNDIQUEZ-VOUS !!!

Bulletin d'adhésion de rentrée à
télécharger **>>ICI<<**



Dans ce bulletin d'adhésion spécial de rentrée, vous ne paierez que les 4 derniers mois de l'année 2020 (septembre à décembre 2020) car nous fonctionnons par année civile.

En janvier 2021, vous recevrez votre reçu fiscal pour déduire 66% de la somme versée de vos impôts 2021 et vous pourrez alors renouveler votre cotisation pour l'année complète 2021.

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille cedex 01

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

